38 Année - N° 2958. Le No 0,20 c. Paraît le Samedi 26 Juin 1926

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste*

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,00

Réclames (la ligne).....0,80

Commerciales (la ligne).....1,00

*Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.*

## M. BRIAND

### a constitué un nouveau Gouvernement

**Le nouveau Cabinet**

Sauf évènements imprévus toujours possibles le ministère est ainsi constitué :

*Président du Conseil et Affaires étrangères* : M. Aristide Briand.

*Finances, Vice-présidence du Conseil* : Joseph Caillaux.

*Justice* : M. Pierre Laval.

*Intérieur* : M. Jean Durand.

*Guerre* : Général Guillaumat.

*Marine* : M. Georgues Leygues.

*Instruction publique* : M. Nogaro.

*Commerce* : M. Chapsal.

*Travaux publics* : M. Daniel Vincent.

*Agriculture* : M. F. Binet.

*Pensions* : M. Jourdan.

*Colonies* : M. Léon Périer.

*Travail* : M. Durafour.

**Sous-Secrétaires d'Etat**

*Présidence du Conseil* : M. Daniélou.

*Finances* : M. Pietri (Budget) et M. Duboin (Trésor).

*Guerre* : M. Jacquier.

*Aéronautique* : M. Laurent Eynac.

*Enseignement technique et Beaux-Arts* : M. Pierre Rameil.

*Marine Marchande* : M. Valude.

*P. T. T.* : M. Astier.

*Régions libérées* : M. Dutreil.

*Haut-commissaire à l'Habitation* : M. Levasseur.

Le nouveau ministère comprend 13 ministres et neuf sous-secrétaires d'Etat. Il n'y a qu'un seul portefeuille tenu par un non parlementaire, celui de la Guerre, attribué au général Guillaumat.

Parmi les membres du Cabinet, douze sont sénateurs et dix-sept députés.

Dix des ministres de l'ancien Cabinet font partie de la nouvelle combinaison : MM. Briand, Pierre Laval, Georges Leygues, Daniel Vincent, Binet, Jourdain, Léon Perrier. Durafour, Daniélou et Laurent Eynac, conservent tous le poste qu'ils occupaient précédemment, à l'exception de M. Daniel Vincent, qui passe du Commerce aux Travaux Publics.

Au point de vue des nuances politiques les parlementaires se répartissent comme suit : Quatre membres de la Gauche républicaine démocratique du Sénat : MM. Caillaux, Jean Durand, Chapsal et Léon Perrier ; cinq radicaux socialistes : M. Nogaro, Binet, Durafour, Valude et Duboin ; deux républicains socialistes : M. Briand et Rameil ; quatre membres de la Gauche radicale : M. Daniel Vincent, Daniélou, Laurent Eynac et Astier ; quatre républicains de Gauche : MM. Georges Leygues, Jourdain, Dutreil et Pietri ; un député n'appartenant à aucun groupe : M. Pierre Laval.

## Le pain monte, monte sans répit, jusqu'où

On nous a annoncé brusquement une nouvelle hausse du pain.

Disons-le tout de suite : les explications qu'on nous fournit ne nous satisfont point.

L'année dernière n'a pas été si mauvaise que la majoration des cours se justifie.

Et l'année qui vient ne se présente pas si mal, qu'on puisse tirer argument.

Les spéculateurs ont acheté, il y a des mois et des mois, les récoltes, puis ils les ont emmagasinées, et ils raréfient la marchandise.

Ainsi ils sont les maitres des prix.

Ce ne sont pas les producteurs qui bénéficient de cette poussée ; ce sont les intermédiaires, qu'on appelait jadis les accapareurs.

De longue date, le phénomène de la hausse sollicite nos regards.

De temps à autre, le gouvernement menace les accapareurs.

Mais quand donc est-il passé aux actes ? De, même on devait envisager d'arrêter la hausse. Des ministres se sont réunis une fois, deux fois, et puis ils ont renoncé.

Cette passivité est grave.

Dans les temps révolus, le prix du pain a toujours eu une grosse influence sur la vie du pays Et les gens ont d'ordinaire manifesté leur colere quand ils se sentaient rançonnés. L'heure est venue de réagir contre le renchérissement et d'armer la loi contre lui, si elle est insuffisante, ce qui n'est pas certain.

* * *

## La Côte du Pain

**2 fr. 40 à Sisteron et 2 fr. 25 à Saint-Etienne, Nîmes Toulouse**

A partir du 23 Juin le prix du pain à Saint-Etienne a été porté à 2 fr 25 le kilo et le seigle à 2 fr.

A Nîmes, il y a eu une nouvelle augmentation du prix du pain, à partir de mardi, il est porté de 2 fr. 15 à 2 fr. 25.

Enfin le préfet de la Haute-Garonne a pris un nouvel arrêté fixant le prix du pain de consommation courante à 2 fr. 25 le kilo à partir du 23 juin.

Est-ce que M. le Préfet des Basses-Alpes ne pourrait pas, lui aussi, prendre un arrêté fixant le prix du pain dans le département ?

## LA LAICISATION de L'HOPITAL-HOSPICE DE SISTERON

Nous manquerions à notre devoir professionnel si nous nous taisions sur l'importante réforme que la Commission Administrative va effectuer dans l'établissement hospitalier de notre ville en substituant un personnel civil au personnel religieux qui depuis très longtemps se dévoue dans cette maison de retraite où se cachent la vieillesse délaissée, la misère et les infortunes.

Nous nous tiendrons bien loin de la question religieuse qui plane au dessus de cette importante réforme qu'on tient cachée, pour n'envisager que le côté tout à fait budgétaire et, si nous n'avons rien dit plutôt, c'est que nous avons cru, comme tout le monde d'ailleurs, qu'un arrangement interviendrait et que les difficultés, les divergences de vue soulevées s'atténueraient de part et d'autre et que tout rentrerait dans l'ordre. Il n'en est rien. Si la rupture entre la communauté religieuse et la Commission Administrative n'est pas officielle elle est acquise en principe par le fait de la nomination d'un concierge civil et l'arrêt à Marseille des infirmières civiles, diplômées bien entendu, qui viendront dans le courant du mois de Juillet remplacer les sœurs de l'hôpital. Jusqu'à preuve du contraire nous avons tout lieu de croire la rupture accomplie depuis le début de Mars par dénonciation de contrat.

La principale question qui découle de cette laïcisation — car nous admettons la neutralité religieuse la plus absolue — est donc budgétaire, si nous supposons un instant que le personnel laïc trouve dans la pauvreté de l'hôpital le confort qu'il n'a pas ; la Commission n'ignore pas que son traitement sera dix fois plus élevé que celui donné actuellement au personnel religieux.

Toute la question est là et c'est à ce seul point de vue que nous nous plaçons. Nous espérons qu'il n'aura pas échappé non plus à la Commission Administrative de l'hôpital.

## Rubrique des Mutilés

Il est rappelé aux Mutilés bénéficiaires de la carte d'invalidité, dont le nom commence par une des lettres A à L, qu'ils doivent en faire la demande de renouvellement à la Mairie de leur Commune, avant le 30 Juin, le troisième étant réservé aux lettres M à R.

Il est fait connaitre aux étrangers au département qui y résident actuellement, que leur demande de renouvellement doit être accompagnée de la copie du titre de pension, certifié conforme par le Maire.

## LA CHAMBRETTE BAS-ALPINE A LYON

Le 9 Juin dernier, la Chambrette Bas-Alpine de Lyon réunissait ses membres en un banquet amical, au Restaurant « La Chapelle » à Sathonay.

De bonne heure les amateurs de boules se trouvèrent réunis et aussitôt commença le concours. Tandis que tireurs et pointeurs faisaient merveille les convives arrivaient avec une bonne provision de gaîté et d'appétit.

Aussi ne tarde-t-on point à se grouper au nombre d'une soixantaine environ, autour de la table gentiment dressée et fleurie par le Vatel du lieu et, aussitôt, l'on attaqua le menu. Pendant le repas et pour attendre un service, ma foi, un peu long, un de nos invités, véritable artiste que l'on applaudira plus tard, se chargea à lui seul de faire rire à gorge déployée.

C'est ainsi que l'on arriva au Champagne après avoir goûté un fameux vin vieux. C'était l'heure des toasts.

Suivant la coutume, le secrétaire, M Douillé prit le premier la parole.

Il remercia les dames, les Messieurs et les invités d'avoir répondu à l'appel de la Commission des Fêtes, puis ayant appelé à son aide, et Lamartine et Mistral, il essaya de montrer que les Alpes, nos chères montagnes, méritaient d'être aimées et que l'on doit avoir pour son pays natal, un

© VILLE DE SISTERON

véritable culte. Il voulut encore répondre à certaines critiques en montrant que l'on ne peut pas s'ennuyer a la « Chambrette » qui elle, est une grande famille, la famille des Bas-Alpins de Lyon.

Enfin, il estime que la fidélité à cette « Chambrette » est bien le meilleur hommage que l'on puisse rendre au dévouement inlassable de son président M. le Docteur Rebattu.

Celui-ci se lève à son tour.

En quelques phrases pleines d'humour, M. le Dr Rebattu dit sa foi dans la prospérité de la Chambrette. Il montre cet amour du pays natal dont a parlé M. Douillé profondément ancré au cœur de tous les bas-alpins. Remerciant ses collaborateurs toujours dévoués, il remercie également les organisateurs de cette fête, MM. Bellon et Miral, puis lève son verre à l'amour de nos Alpes.

Et tout de suite M. Charpenel entonne notre "Hymne officiel" *La Chambrette Bas-Alpine* œuvre de notre ami Pellegrin, tous les convives reprennent en chœur au refrain, puis Mme Douillé chante le *Salut au fanion* pendant que celui-ci laisse flotter au-dessus de la table les armoiries de nos villes et l'edelweiss de nos montagnes.

Puis ce fut le tour des chanteurs et des chanteuses : Mme Vallin dans la *Prière de la Tosca* et le *Tango de Manon*, M. G. Richard dans un Pot pourri, Mmes Jugy, Charpenel, M. Charpenel, Mmes Chemin et Bellon se firent tour à tour applaudir et, sans vouloir porter atteinte au talent des artistes déjà nommés nous réservons une mention particulière à Mlle Granier, qui privée de son instrument sut nous faire applaudir sa jolie voix, à M. Prandy qui nous fit goûter le charme de quelques superbes soli de violon et enfin à M. Vallin qui déchaina le rire dans son interprétation, en costume local, de la danse du ventre et ses tours réussis de prestidigitation.

Mais il fallut clore ce concert, si alléchant fut-il, pour aller prendre l'air, terminer le concours de boules et ouvrir le concours de tir à la carabine. Nombreux furent les concurrents tant parmi les messieurs que parmi les dames qui furent d'ailleurs récompensés par de magnifiques lots dons de nos amis généreux absents ou présents à cette fête, qui leur furent attribués.

Le repas du soir, quoique facultatif réunissait encore une trentaine de convives ; il y eut encore quelques bonnes parties de rire, quelques chansons, puis l'heure du train arrivant on s'achemina joyeusement à la gare et arrivé à Lyon on se sépara à regret.

Journée fort bien remplie, fête très réussie, grâce aux concours précieux. qui furent apportés par tous et pour lesquels nous éprouvons la plus sincère reconnaissance.

A l'an qué ven.

Le secrétaire général,

Ch. DOUILLET

## TRIBUNE LIBRE

***Nous aurons probablement l'occasion de publier quelques articles de la part de collaborateurs occasionnels, nous leur laisserons toutefois la responsabilité de ce qu'ils écrivent et les prévenons que dans cette controverse ne seront publiés que les articles d'une bonne tenue, ceci pour ne pas envenimer la polémique.***

Nous recevons de M. Colombon, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Devant les attaques incessantes d'agresseurs anonymes qui au nom de la population ou " d'un groupe de curieux " déblatèrent le Comité des fêtes de 1925, nous nous sommes vus dans l'obligation de demander un conseil au Comité ainé sans aucune arrière pensée comme il a l'air de le supposer.

Nous lui rappelons que nous ne demandions pas le *secret de boucler un budget* puisque nous l'avions bouclé en dépit de nos faibles intelligences et de nos minimes capacités, et nous désirions savoir seulement comment avec leurs procédés, ils avaient pu éviter les critiques dont nous sommes l'objet.

Ignorant d'où partent les coups dirigés contre nous, nous voulions savoir pourquoi la population ou " un groupe de curieux" n'a jamais réclamé des comptes à l'ancien Comité, pourquoi ce comité n'aurait il pas fait appel à la population pour combler ce déficit quand il en avait, si le public pouvait lui demander la restitution ou seulement des comptes de gestion.

L'opinion adverse nous importe peu car en toute organisation il ne faut pas laisser usurper les rôles « A chacun son métier les vaches seront bien gardées ».

En sa qualité de président d'un nombre respectable de Comités de fêtes M Reynaud n'ignore pas que les commandants de place auxquels les musiques militaires sont demandées, ne donnent satisfaction qu'après s'être assurés auprès de la municipalité que le Comité qui en fait la demande est solvable, sans souci des dignités (ici mot illisible)

Le jeune Comité de 1925 n'a pas la prétention d'être un Comité d'économies et fidèle à sa promesse de marcher sur les traces de ses ainés, il retient et mettra en pratique leur devise incomplète : « Ici on encaisse mais on ne rend rien par n'importe quel moyen » en nous arrêtant toutefois au seuil des dettes. En effet j'avoue que le procédé est très simple mais encore fallait y penser.

Personnellement je remercie M. Reynaud et lui dis avec l'Evangile : Bienheureux les pauvres d'esprit car le royaume des cieux est à eux.

M. COLOMBON, président

* * *

Nous recevons de M. Sarlin :

Sisteron le 24 Juin 1926.

Monsieur le Directeur,

Ayant pris connaissance dans votre dernier numéro d'un article écrit par M. Reynaud, l'ancien président du Comité des Fêtes et croyant avoir été mis en cause, je vous serais très obligé de vouloir insérer cette lettre.

Monsieur Reynaud,

Dans votre lettre adressée au Comité des Fêtes de 1925, laquelle fait réponse à une attaque de ce dernier vous avez fait paraitre mon nom en me posant une question.

Je dois vous dire que cette dernière peut être interprêtée sous deux sens.

1° Mon désir de ne point avoir continuer à m'occuper des Fêtes de la Mi-carême préférant me reposer sur mes lauriers ;

2° Pourquoi tout simplement n'ais-je point continué.

Je crois bon d'écarter la première ne supposant point qu'elle soit pour moi une brimade et ne retiendrais que la seconde, vous remerciant de vos éloges, lesquels ne sont point mérités, et viendrais de même satisfaire votre désir :

Prenons les faits à leur source et voyons-les un peu :

L'an dernier, au mois de Janvier, c'est-à-dire un an à peine après mon arrivee à Sisteron, certaines personnes me parlèrent des fêtes de la Mi-Carême, me faisant part de leurs craintes que ces dernières ne se renouvellent. Le Comité jusque là existant, ne voulant plus en prendre la charge, c'est alors que, poussé par un sentiment désintéressé, je crus me faire un devoir de chercher à relever une vieille tradition qui grâce à la tenacité de certains Sisteronnais dévoués à leur chère Cité, faisait de cette petite ville, l'endroit où de tous points l'on venait s'amuser.

Personne n'ignore les difficultés que j'ai rencontré à la formation d'un Comité et ce n'est qu'après trois réunions qu'enfin je respirais en voyant celui ci formé.

Je passerai sur tous les obstacles que nous rencontrâmes et sur le résultat assez satisfaisant que nous pûmes obtenir.

Mais au lendemain des fêtes, je crus comprendre que ma place n'était plus au sein de ce Comité et dans une séance ou ce dernier rendait compte de son mandat, je donnais ma démission suivie, je crois par tous les membres.

Quelques discussions que je crois bon de ne point relater s'élevèrent ensuite entre certains membres du Comité et moi et 1926 vit les fêtes de la Mi Carême se passer sans cavalcade à Sisteron.

C'est alors que j'eus encore le malheur de vouloir m'occuper de certaines choses ne me regardant pas (*sic*). Pensant, à tort peut-être, qu'il serait bon, puisque les fêtes de la Mi-Carême n'avaient pas eu lieu que le public bénéficia de l'argent par lui versé en 1925, je me permis à nouveau de lancer deux réunions publiques d'accord avec le Comité du « Sisteron-Vélo ».

Ces deux réunions n'eurent que très peu de succès. La première tout d'abord ne compta, à part deux membres de l'ancien Comité des Fêtes, que ceux du S. V.

Dans la seconde, nous eûmes, si j'ose dire, le plaisir de compter quelques personnes de plus étrangères au S. V. et un membre de l'ancien Comité des Fêtes.

Toutefois le président n'assista à aucune de ces deux réunions, qucique il y fut convoqué.

Notre premier but qui avait été tout d'abord de former un nouveau Comité des Fêtes, eût être abandonné, le nombre de personnes assistant n'étant pas suffisant. Nous pensâmes alors bon de soumettre à l'ancien Comité une deuxième solution. La voici :

Nous demandions, et cela à seule fin de rehausser l'éclat de la fête patronale de Sisteron, que le reliquat du Comité des Fêtes de 1925 soit versé au Comité du Sisteron-Vélo, qui, avec la subvention accordée par la ville, se chargerait entièrement de l'organisation de la fête. Afin que l'on ne puisse supposer que cette société ne se serve de cet argent (comme eut l'air d'insinuer un membre de l'ancien Comité) pour alimenter sa caisse, le S. V. se faisait une obligation à ce que cet argent soit intégralement utilisé à ces fêtes et acceptait un contrôle de l'ancien Comité des Fêtes.

Cette décision fut acceptée et il fut décidé que l'argent serait remis le lendemain entre les mains de M. le Maire.

Les jours passèrent, mais l'argent du Comité des Fêtes n'eût pas le plaisir de faire connaissance avec notre honorable M. le Maire (à moins j'allais oublié, que ce dernier ne fut point reconnu *solvable*).

Et c'est ainsi que les fêtes de Sisteron se passèrent, se passant de l'argent du Comité des Fêtes, bien gardé par notre cher trésorier qui le détient depuis un an dans sa caisse, à intérêts non capitalisés (Je ne me permettrai pas d'insinuer que ce dernier ne soit pas *solvable*).

Mais avant de terminer, je prierai les personnes désireuses de s'occuper de l'organisation des fêtes de Sisteron, de s'armer de beaucoup de courage et je répondrai en terminant au « groupe de curieux », puisque l'on a point daigner le faire, que, pour la question de l'argent, je viens de leur donner satisfaction, quant aux lots restants, c'est auprès de M. le Président que vous pourrez vous renseigner, car je ne vois point qu'il soit nécessaire que l'on s'adresse au siège pour obtenir une réponse demandée par voix de la presse, et, d'autre part, je serais heureux de connaître, en tant qu'ancien vice-président, le lieu de ce siège social.

G. SARLIN.


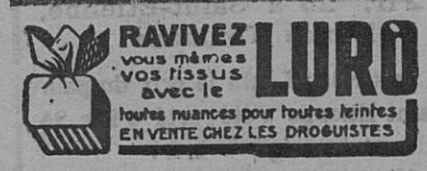




***Le meilleur traitement***

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnés d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras Ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essouflement, toux de vieilles bronchites et guerit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IX Paris.


## Chronique Sportive

### TIR

Le « Sisteron-Vélo » a le plaisir de porter à la connaissance du public du succès remporté au Concours de Tir départemental qui eut lieu à Digne le dimanche 13 Juin.

Classement collectif catégorie A.

1°) La Provençale de Manosque : Médaille d'argent 50 m/m

2°) Sisteron-Vélo : Médaille de bronze 50 m/m.

3°) Tir National de Digne : diplôme d'honneur.

4°) L'avant-garde Barêmoise : diplôme d'honneur.

5°) La Vaillante de Castellane : diplôme d'honneur.

6°) Union Sportive Dignoise : diplôme d'honneur.

Classement individuel catégorie A.

M. Achard (Sisteron-Vélo) classé 2me, médaille de bronze 50 m/m.

M. Samuel (Sisteron-Vélo) classé 4me, diplôme d'honneur.

Quant à notre série B elle a aussi obtenu pour le Sisteron-Vélo un diplôme d'honneur.

M. Reynaud René, classé 3e, diplôme d'honneur.

Ces 3 sociétaires sont désignés pour prendre part au concours régional qui aura lieu à Marseille le 11 Juillet. Souhaitons-leur bonne chance et espérons qu'ils reviennent chargés de récompenses. Le public est informé en outre, que le dimanche 27 Juin ainsi que les dimanches suivants, nos séances de tir reprendront au stand de la Citadelle. Plusieurs concours auront lieu dans le courant de l'été.

Avis aux amateurs !

## Chronique Locale

### *SISTERON*

#### Chiffre d'affaires

Les impôts sur chiffre d'affaires, automobiles et licences seront perçus mercredi 30 Juin, jeudi, Vendredi et Samedi 1er, 2 et 3 Juillet. Tous les redevables doivent se présenter.

#### Casino-Théâtre

Samedi 3 Juillet, les amateurs de chant auront la bonne fortune d'entendre sur la scène du Casino une interprétation de la **Tosca** de Victorien Sardou par Mme Francesca Bertini et avec le concours du célèbre chanteur Jaume, premier ténor de l'Opéra de Paris.

M. Jaume se fera encore entendre dans différentes sélections de l'*Africaine*, *Hérodiade* et *Guillaume Tell*.

Ce sera une charmante soirée à laquelle tout le monde voudra assister.

© VILLE DE SISTERON

## Enfin voici l'été.

L'été, voici l'été ! Cette heureuse nouvelle faisait mardi les frais des conversations, presque autant que la crise ministérielle. Après l'extraordinaire série de jours pluvieux que nous venons de vivre, on n'osait plus compter sur le retour à sa date fatidique de la saison estivale. Mais tout arrive, et comme pour nous consoler des averses passées, le ciel nous offrit une magnifique répétition générale de l'été, dont la première, on le sait, a eu lieu officiellement le 23 par les feux de joie que les enfants ont allumés en divers endroits de la ville, et puis un azur sans tâche, soleil aux rayons éclatants, douce chaleur bénie des cafetiers, sortie des toilettes claires et des chapeaux de paille, rien ne manquait à la fête et tous avaient le sourire. Maintenant, comme disait dans son patois corse la mère de Napoléon 1er : « Pourvu que ça doure ! »

En tout cas nous l'aurions bien mérité.

**TRICOTEUSES** rondes, rectiligne, toutes longueurs, toutes jauges. Prix de gros, Catolgue apprent. grat. Laines, cotons, fils, La LABORIEUSE, 29, rue Colbert, Marseille.

## Garde-malades.

Mme. Veuve Daigremont, rue Notre-Dame à la Coste, informe le public qu'elle se tient à la disposition des personnes qui ont besoin d'une garde-malades, profession qu'elle avait déjà exercée antérieurement.

## Docteur M Audibert-Rousset.

Nez - Gorge - Oreilles - larynx. Consultations à l'Hôpital de Sisteron tous les premiers dimanches du mois, de 9 à 16 heures. Consultations gratuites pour les indigents.

—o—

## Avis

M. Alphonse, propriétaire à la Chaumiane, informe le public qu'il met en vente deux superbes chiens de berger d'Alsace, âgés de 2 ans, dressés à la garde du troupeau et pour les fermes. S'y adresser.

—o—

## Contribution Volontaire

Les Officiers, Sous-Officiers et Chasseurs du 15e Bataillon de Chasseurs en garnison à Barcelonnette, ont abandonné à la Contribution Volontaire, une journée de solde, réalisant ainsi un versement total de 2 205 francs.

## Avis.

Il est rappelé que les français qui se rendent en Belgique doivent pour éviter tout ennui se munir d'une carte d'identité avec photographie visée par le Maire ou le Commissaire de police de leur résidence et timbrée à 4 fr. 80 ou d'un passeport régulier,

**A REMETTRE** dans sous-préfecture Vaucluse, **commerce de Vins en gros,** appartement 6 pièces, vastes locaux, beau matériel, centre de la ville, petit lover. Bail 9 ans. Bénéfices annuels 25.000 fr. Prix demandé 42000 fr. Ecrire AURELLE Roger, vins, Apt (Vaucluse).

## *ETAT-CIVIL*

du 19 au 25 Juin 1926.

**Naissances**

Paulette Henriette Julie Sube, quartier de l'Adrech.

Alice Sanchez, Rue Saunerie.

Yvonne Paulette Garcin, Quartier du Jabron.

**Publications de Mariage**

Elie Maurice Marceau Dubal, Boucher à Sisteron et Céline Joséphine Rose Chauvin, s. p. à Ribiers.

**Décès**

Noémie Christine Lieutier, Veuve Giraud, 67 ans Quartier de Soleillet.

**Mariages**

Néant.

**CABINET DENTAIRE**

***E. Casagrande***

10, Place de l'Horloge, Sisteron, **reçoit tous les jours**, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

## VOLONNE

### FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-JEAN

les 26, 27 28 et 29 Juin 1926

Samedi 26 à 21 heures 30, Retraite aux flambeaux, feu de joie, et Salves d'artillerie.

Dimanche 27, Réveil en fanfare et Salves d'artillerie. A 9 heures, Ouverture du Tir à la Cible. Prix : 40 francs en espèces. Les fusils de chasse non rayés seuls sont admis. A 16 h. 30, sous la direction de M. Auguste Julien Concert Musical par la Lyre Volonnaise. A 18 h. Ouverture du bal avec orchestre de choix. A 21 heures, Illuminations à giorno. A 21 h. 30, Retraite aux flambeaux, Brillant feu d'artifice tiré par M. Coupier artificier à Saint-Michel. A 22 heures Reprise du bal, Fête de nuit, Bataille de confetti.

Lundi 28 à 14 heures, Jeux d'enfants primés. A 16 heures, Concert par la Lyre et Tirage de la Tombola. Les numéros gagnants seront publiés par la Presse. Tout lot non récamé avant le 16 Juillet sera acquis au Comité. A 18 heures, Bal à grand orchestre. A 21 heures, Illuminations, fête de nuit.

Mardi 29 à 21 heures 30, après l'arrivée de montée : Grand Concours de Boules, 200 francs de prix. 1er prix 125 francs plus la moitié des entrées fixées à 9 francs par équipe de trois joueurs, 2e prix 75 francs plus l'autre moitié des entrées. Le règlement de ce concours sera affiché. Se faire inscrire à l'avance. A 14 heures précises Concours de consolation à la mêlée. 1er prix 65 francs plus la moitié des mises fixées à 6 francs par équipe. 2e prix 35 francs et l'autre moitié des mises. — Pendant toute la durée des fêtes : Carousels, tirs, bonbonnières, etc. Le jet de poudres et de liquides est interdit. Le Comité décline toute responsablité en cas d'accident. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Maire : Allègre Paul.

Le Président du Comité, Latil Adrien.

En vente à la librairie LIEUTIER

**Mme JEAN**

*Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.*

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

**Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence**

(Immeuble de la Recette des Finances)

**Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare prolongée**

( 2me étage de l'épicerie Truphème )

*ouvert le jeudi et jours de foire de 8 h. à 18 h., les premier et troisième mardi de chaque mois de 14 h. à 18 heures.*

*Agriculteurs ?... Réfléchissez !..*

**ACHETEZ VOS MACHINES DE RECOLTE**

**Moissonneuses, Faucheuses, Râteaux. Tracteurs, Batteuses**

*à l'Agent capable de les réparer vite et bien aux meilleurs prix*

**ALBERT AILHAUD**

**Agent Wackormik**

La MOTTE-DU-CAIRE (Basses-Alpes)

VENTE A CREDIT

**CYCLES - MOTOS - CYCLECARS**

**ALCYON - PEUGEOT**

**Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)**

— SISTERON —

**Cycles AUTOS SPORTS**

le vélo idéal pour un prix abordable

— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

**BUVEZ L'EAU MINÉRALE**

**de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C N° 1469

*Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon*

**DEMANDEZ PARTOUT ;**

**La Mode du Jour**

le journal de la femme économe le plus pratique, le moins cher

Un patron-prime expliqué dans chaque numéro, des conseils de cuisine, ménage, coquetterie, une chronique féminine,

deux romans inédits,

choisis pour être lus dans les familles. Rien que des modèles simples et de bon goût.

**30 cent. le Numéro**

***LES DIMANCHES DE LA FEMME***

le journal d'ouvrages de dames par excellence

Dans chaque numéro :

Des travaux de broderie, crochet, tricot, des conseils d'ameublement, un cours pratique d'ouvrages, 20 pages en couleurs et en noir. En supplément, deux romans inédits et de bon ton, planches et dessins décalquables

**0'50 cent. le Numéro**

**Magnifiques Primes Gratuites à toute Abonnée**

EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (Xe).

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

**EXCELSIOR**

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Le plus moderne des journaux

| | TROIS MOIS | SIX MOIS | UN AN |
|---|---|---|---|
| Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements | 15 frs | 28 frs | 50 frs |

LA PAGE DE MODES

LA PAGE DE T. S. F.

LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

**EXCELSIOR**

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.*

En vente à la librairie Lieutier,

1° *LA CARCASSE* de D. Amiel et A. Obey, qui a cause tant de tumulte à la Comédie Française

2° *Essai sur l'histoire municipale de la Ville de Sisteron*, par Edouard de Laplane (2 volumes disponibles).

GRAND CHOIX de ROMANS

**AGENCE des ALPES**

**A VENDRE**

un piano droit pour études, bon état, prix, 1200 francs

S'adresser à M Clément, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

# Location d'Automobiles

**JEAN GALVEZ**

**CAFE DU COMMERCE — SISTERON**

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

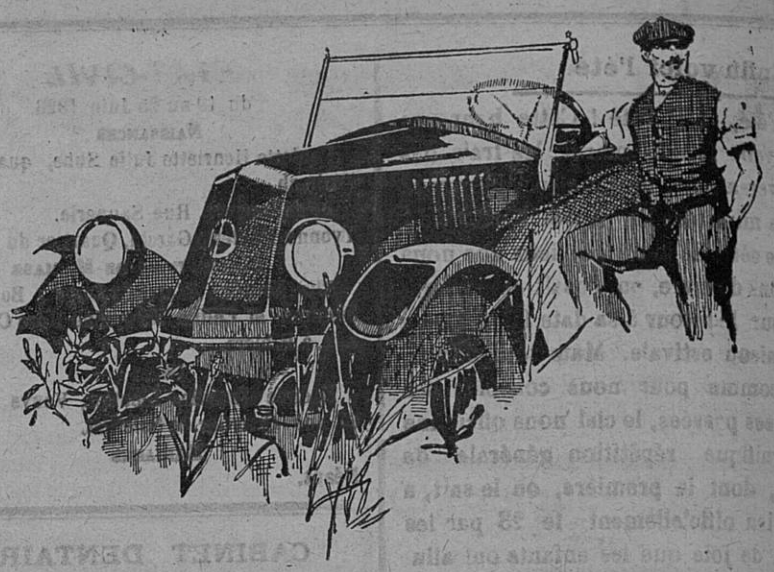

# Magasin de Chaussures

**Ancienne Maison Chastel**

# *E. JULIEN*

**Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste**

Grand assortiment de
**Chaussures**
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

***Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.***

*Ne souffrez plus des pieds*

**Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés**

**Seul dépositaire de la marque**

**« Inusor »**

**Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.**

**Acheteurs ! Réfléchissez !**

**Coûter peu à l'achat est bien.**
**Coûter moins à l'usage est mieux.**
**Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.**

C'est pourquoi

**La RENAULT**

est la voiture

**économique par excellence,**
**quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :**

**Prix d'achat,**
**Frais d'usage et d'entretien,**
**Valeur de revente.**

**De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.**

**Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.**

**Garage Moderne — Francis JOURDAN**

# Aux Grands Garages :

## Les Grandes Marques :

**PEUGEOT**
La Grande Marque Nationale

**BERLIET**
Le Roi des véhicules utilitaires

**AMILCAR**
Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

**FIAT**
La nouvelle 7 C. V.

**ROCHET SCHENEIDER**
La voiture de qualité incomparable

**PANHARD ET LEVASSOR**
La voiture de grand Luxe

# *GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT*

**GAP** (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

**Vente à crédit** (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) **Essais gratuits de tous modèles**

**LOCATION D'AUTOMOBILES**

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON